

Croix-Rouge et Abyssinie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **44 (1936)**

Heft 4

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ken. — Neue Vereine und deren Leiter sollen in Zukunft im Subventionenwesen genau instruiert werden.

Die Regionalübungen finden dieses Jahr in Schneisingen, Würenlingen, Turgi und Neuenhof statt. A. J., Baden.

Croix-Rouge et Abyssinie.

Nous avons relaté en son temps (voir *Croix-Rouge suisse* n° 11/1935) que la Direction de notre Croix-Rouge nationale a décidé d'adresser du matériel à la Croix-Rouge abyssine. Un crédit de frs. 5000 a été consacré à cet envoi de pansements stérilisés, de sérums, de vaccins et de médicaments.

La population suisse a été sollicitée de s'intéresser à cette entr'aide de Croix-Rouge à Croix-Rouge, mais jusqu'ici elle a répondu très modestement à notre appel. La somme votée par notre Direction n'a pas été couverte par les souscriptions adressées à notre compte de chèques postaux III/4200 (Croix-Rouge suisse à Berne).

Nous rappelons que ce sont deux Suisses, MM. S. H. Brown et le Dr M. Junod, qui ont été délégués par le Comité international de Genève pour se renseigner exactement sur place et qui se sont rendus en Ethiopie avec le matériel que la Croix-Rouge suisse a mis à leur disposition. Ces deux délégués sont arrivés le 8 novembre à Addis-Abeba avec les 32 caisses contenant nos envois. Rien à signaler au sujet du voyage qui se fit par Marseille d'où la mission du C. I. C. R. poursuivit sa route avec les membres d'une expédition de la Croix-Rouge suédoise, par le canal de Suez et Djibouti.

C'est en Abyssinie que les difficultés commencèrent, car l'organisation du service de santé de ce pays est loin

d'être parfaite. En effet, la Croix-Rouge de ce pays n'existe que depuis peu de mois, et, en dehors de la capitale, il n'y a pas d'hôpitaux. Les quelques médecins blancs travaillant dans les quatre hôpitaux d'Addis-Abeba, sont surmenés depuis le début des hostilités. Un Suisse, M. Auberson, assisté de deux collègues américains, M. Colson et le Dr Lambie, et d'un général suédois, cherchent à organiser les services de la jeune Croix-Rouge abyssine dont le président est un ami et un ministre de l'empereur. Le Dr Lambie, conseiller privé du Roi des Rois, établi depuis longtemps en Ethiopie, est la cheville ouvrière de l'action de secours de la très jeune Croix-Rouge du pays. Grâce à son activité, des ambulances ont pu être formées, et quelques-unes sont parties pour le front. Mais tout fait défaut pour équiper convenablement ces lazarets, aussi bien le personnel subalterne qui est inexistant en Abyssinie, que les moyens de transport, les tentes pour abriter les blessés et les fonds.

Les demandes d'engagement de personnel européen n'ont pas pu être prises en considération, car la Croix-Rouge éthiopienne n'a pas d'argent pour entretenir du personnel infirmier. Tout ce travail d'organisation est donc rendu extrêmement difficile par les circonstances et malgré l'appui de l'empereur Sellassié I^{er}. Nous savons par exemple que les bureaux sont parfois établis en plein air et que, faute de moyens d'éclairage,

ils sont obligés d'interrompre leur travail à 18 heures, au moment où la nuit succède immédiatement au jour.

A l'exception de la capitale où quelques médecins américains et européens dirigent les hôpitaux dont il a été question plus haut, et de quelques rares missionnaires qui donnent des soins aux indigènes dans les provinces du pays, il n'y a dans ce vaste empire que des «guérisseurs» pour soulager les malades et les blessés. Ils pratiquent un art excessivement rudimentaire, et ces «Hakims» (c'est le nom qu'ils portent) n'ont fait aucune étude et leurs connaissances

médicales ne dépassent guère celles des «mèges» de l'Afrique équatoriale et des tribus noires.

C'est dire combien la tâche des missions de la Croix-Rouge est actuellement difficile en Ethiopie, et combien il serait désirable que de nouveaux moyens puissent être adressés à ceux qui organisent sur place un service de secours aux blessés et malades.

Pour toutes ces raisons, notre compte de chèques III/4200 reste ouvert, et nous espérons que la générosité du peuple suisse nous permettra de compléter nos envois à la Croix-Rouge abyssine.

A propos du 1^{er} Congrès international de la transfusion du sang.

C'est à Rome, fin septembre, que s'est réuni le premier Congrès international de la transfusion sanguine. De nombreux savants et praticiens de la plupart des pays européens ont répondu avec empressement à l'invitation du Comité italien qui avait pris cette heureuse initiative.

La transfusion du sang, on le sait, a pris depuis quelques années une place prépondérante en médecine et en chirurgie. Les progrès réalisés dans la technique de l'opération elle-même, ainsi que dans les examens de laboratoire préalables à la transfusion, sont tels que, dans la plupart des grands centres, des blessés et malades de plus en plus nombreux ont pu bénéficier de cette thérapeutique. La transfusion, jadis exceptionnelle, réservée exclusivement à des hémorragies externes dramatiques, pratiquée à la dernière minute, dans des conditions d'improvisation hâtive, est ainsi devenue, actuellement, une intervention classique, dont les bienfaits ne se comp-

tent plus non seulement dans les hémorragies graves, mais dans de nombreuses affections dans lesquelles le sang transfusé agit non par sa masse, mais spécialement par sa qualité, apportant au malade des éléments vivants et normaux nécessaires.

Dès le moment où cette opération fut pratiquée fréquemment se posa pour le praticien un problème parfois angoissant: avoir à sa disposition, en temps utile, un «donneur de sang» présentant toutes les garanties. Les conditions suivantes sont en effet indispensables à la bonne réussite de la transfusion:

1^o avoir un donneur au lit du malade en quelques minutes;

2^o avoir au préalable analysé le sang de ce donneur, car on sait qu'il existe quatre «groupes sanguins» c'est-à-dire quatre variétés distinctes de sang humain, le mélange de deux sangs non compatibles provoquant chez le malade des accidents même mortels;